

Séance du : 9 décembre 2021

n° 51/2021

**L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à 17 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence du premier vice-Président Mr Christian PORTET.

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, la réunion peut se tenir par visioconférence, le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque titulaire peut disposer de deux pouvoirs, et ce jusqu'au 31 juillet 2022.

Mme ADROIT Sophie est désignée comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, Jacques DANJOU, Michel FERRET, Michel GALANT, Jean-Luc GOUXETTE, Laurent HOURQUET, Olivier JULLIN, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

**Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :**

Mmes Judith ARDON, Catherine FEVRIER.

Mrs Michel ARPAILLANGE, Pierre VIDAL, Jean-Pierre GUIRAUD.

**En exercice : 63**

**Présents : 33**

**Avaiant donné pouvoir :**

B.BARJOU à C.BIGNON ; L.GLEYSSES à M.ARPAILLANGE ; A.ITIER à JL.GOUXETTE ; S.KONDRYSZYN à S.BARTHES.

**Nombre de voix : 37**

**Excusés :**

Mmes Maryline BEAUDONNET, Marjolaine DOAN, Reine EXPERT, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Nathalie NACCACHE, Sandrine VERCRUYSE.

MM. Gilbert HEBRARD, Pascal ASSEMAT, Philippe BARBASTE, Robert BATIGNE, Jean-Pierre BOMBAIL, Christian CAMINADE, Serge CAZENAVE, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Roger PEDRERO, Jean-Pierre QUAGLIERI, Hervé RAMONDA.

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél : 04 68 60 56 54

Courriel : [pays.lauragais@orange.fr](mailto:pays.lauragais@orange.fr)

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2021

Application agréée E.legalite.com

## **Objet : Renouvellement d'une partie de la flotte informatique**

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais ;

Le Président rappelle que le PETR du Pays Lauragais s'est doté en novembre 2016 d'un serveur et a étoffé sa flotte informatique pour équiper l'ensemble du personnel nouvellement embauché.

Aujourd'hui, il convient de renouveler une partie de cette flotte informatique.

Il informe l'assemblée de la nécessité de confier à un prestataire la commande de ce matériel informatique et la maintenance de son réseau informatique, afin de bénéficier des compétences spécialisées d'un professionnel.

Il s'agit de :

- Maintenir en condition opérationnelle l'infrastructure informatique de la collectivité en renouvelant le serveur et une partie des ordinateurs,
- Conseiller la collectivité dans l'évolution de son parc informatique,
- Refondre le système de messagerie existante pour un passage à la messagerie hébergée
- Fournir un suivi des prestations réalisées et de souscrire un contrat de maintenance. Ce besoin en maintenance fera l'objet d'un contrat d'un an, reconductible.

Au vu de la situation sanitaire et le développement du télétravail au sein de la structure, les agents seront, lors du renouvellement de leur matériel, équipés d'un ordinateur portable.

Après consultation auprès de différentes sociétés et analyses de leur offre, il apparaît que celle de MISMO informatique, située à Labège et déjà prestataire du PETR, est la plus intéressante, selon les caractéristiques ci-dessous :

**Pour un montant hors taxes de :**

- 22 183 € pour le parc informatique
- 4 064 € pour la messagerie hébergée
- 

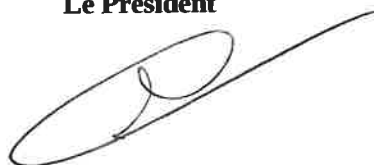
Le Président précise que les dépenses ont été inscrites au budget principal 2021 du PETR.

Le Comité Syndical, Oui l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- 1°) – **d'APPROUVER** le choix du prestataire MISMO,
- 2°) – de **DONNER** tous pouvoirs au Président, ou son représentant, pour signer les devis correspondants, ainsi que tout document à ce sujet,
- 3°) – **d'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte et à procéder à toute formalité pour la mise en œuvre de la présente délibération,
- 4°) – **d'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à demander toute subvention afférente à ce dossier,

Fait à Avignonet-Lauragais, le 9 décembre 2021

**Le Président**



**Gilbert HEBRARD**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél : 04 68 60 56 54

Courriel : [pays.lauragais@orange.fr](mailto:pays.lauragais@orange.fr)

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2021

Application agréée E-legalite.com